



BETTAHAR TOUATI

*Président de Section
Cour Suprême*

1^{ère} Edition

ORGANISATION ET SYSTEME PENITENTIAIRES EN DROIT ALGERIEN

*Edition
Office National des Travaux Educatifs
2004*

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION	7
HISTOIRE DU SYSTEME PENITENTIAIRE EN ALGERIE	15
PREMIERE PARTIE	
LE TRAITEMENT DU DETENU	23
CHAPITRE I	
LE TRAITEMENT DU DETENU ADULTE	25
SECTION I: L'ORGANISATION GENERALE DE LA DETENTION	25
I - POSITION DU PROBLEME	25
II - LE REGLEMENT INTERIEUR	25
III - LE MODE DE DETENTION	27
A - Principe	27
B - L'isolement cellulaire	28
C - La détention en commun	29
IV - LE REGIME SANITAIRE ET LES CONDITIONS D'HYGIENE	30
A - Le régime sanitaire	30
B - Les conditions d'hygiène	35
V - L'ASSISTANCE MORALE ET EXERCICE DE CERTAINS DROITS	36
A - L'assistance morale	36
B - Exercice de certains droits	43
VI - L'ASSISTANCE SOCIALE	46
A - Nature et champ d'application de l'assistance sociale ...	46
B - Modalités d'exécution de l'assistance sociale	46
VII - LE REGIME DISCIPLINAIRE	47
A - La police intérieure	48
B - Le mouvement des détenus	48
C - Les sanctions	53
SECTION II : L'ACTION REEDUCATIVE	55
I - POSITION DU PROBLEME	55
II - LE TRAITEMENT EDUCATIF GENERAL	55
A - Principe	55
B - Modalités d'application du traitement éducatif	55

C – Contrôle de l'action éducative	57
III - LA FORMATION PROFESSIONNELLE	57
A – Conditions de mise en œuvre	57
B – Modalités de mise en œuvre	58
IV - LA FORMATION CULTUELLE	62
A – Préliminaires	62
B – Au plan de la mise en œuvre	62
C – Au plan du contrôle	63
V - L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	63
A – Préliminaires	63
B – Organisation et mise en œuvre	64
C – Au plan du contrôle	65
VI - LE TRAVAIL PENAL	66
A – Historique	66
B – Fonction du travail pénal dans le code pénitentiaire	67
C – Mode d'exécution du travail	68
D – L'office national des travaux éducatifs	71
E – Rémunération du travail pénal	75
F – Autres avantages du travail pénal	85
G – Les risques sociaux du travail pénal	87
SECTION III : LA SECURITE DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES	95
I - PRINCIPE	95
II - CHAMP D'APPLICATION	95
A – Partie interne de l'établissement pénitentiaire	95
B – Partie externe de l'établissement pénitentiaire	100
SECTION IV : LA GESTION DES SERVICES ECONOMIQUES FINANCIERS ET JUDICIAIRES	101
I – HISTORIQUE	101
II - L'ECONOMAT	102
A – L'économat dans les maisons centrales et maisons de rééducation	102
B – L'économat dans les maisons de prévention	107
III - LE GREFFE-COMPTABLE	109
A – Préliminaires	109
B – Historique	109

C – Bases de la comptabilité-deniers	112
D – Modalités de fonctionnement de la comptabilité-deniers	112
E – Comptabilité des maisons de prévention	114
IV – OBSERVATIONS GENERALES SUR LA	
COMPTABILITE MATIERE ET LA COMPTABILITE DENIERS	115
V – LE GREFFE JUDICIAIRE	115
A – Attributions générales	115
B – Le registre d’écrou	116
C – Réception des voies de recours	118
D – Formalisation et tenue de certains dossiers particuliers .	118
E – Rapport avec les différentes autorités et délivrance de	
documents divers	120
VI – OBSERVATIONS GENERALES SUR LES DIFFERENTS	
GREFFES DE L’ETABLISSEMENT PENITENTIAIRE	120
SECTION V : LES REGIMES PENITENTIAIRES	122
I – POSITION DU PROBLEME	122
II – L’OBSERVATION LE CLASSEMENT ET	
L’AFFECTATION DES DETENUS	124
A – Autorité prescrivant la mesure d’observation	125
B – Processus d’observation	125
C – La commission de classement et de discipline	126
III – L’AFFECTATION DES DETENUS PROPREMENT DITE	128
A – La détention en milieu fermé	128
B – La détention en milieu ouvert	132
C – Le placement des détenus dans les chantiers extérieurs .	134
D – Le régime de la semi-liberté	136
E – Le régime de la libération conditionnelle	139
CHAPITRE II	
LE TRAITEMENT DU DETENU MINEUR	148
SECTION I : HISTORIQUE	148
SECTION II : LE TRAITEMENT DU DELINQUANT	
MINEUR DANS LA REFORME DE 1972	149
I – PRINCIPE	149
II – MODALITES DE TRAITEMENT	149
A – Position du problème	149
B – L’observation préalable	150

C – Choix du mode d'exécution de la peine (affectation) ...	151
D – La détention en milieu fermé	151
E – La détention en milieu ouvert	158
F – Le comité de rééducation	158

CHAPITRE III

LE TRAITEMENT DE CATEGORIES

PARTICULIERES DE DETENUS

SECTION I : REGIME DE DETENTION PROPRE AU JEUNE ADULTE	160
I – POSITION DU PROBLEME	160
II – HISTORIQUE	160
III – MODALITES D'EXECUTION DE CE REGIME	161
SECTION II : TRAITEMENT DES CONDAMNES A LA PEINE CAPITALE DU POINT DE VUE DE LA DETENTION ET EXECUTION DE CETTE PEINE	162
I – TRAITEMENT DES CONDAMNES A LA PEINE CAPITALE DU POINT DE VUE DE LA DETENTION	162
A – Notions historiques	162
B – Régime de la détention depuis la réforme de 1972	163
II – L'EXECUTION DE LA PEINE CAPITALE	164
A – Conditions d'exécution de la peine capitale	164
B – Modalités d'exécution de la peine capitale	165
SECTION III : LE REGIME DE DETENTION DES FEMMES	167
I – CONDITIONS GENERALES DE LA DETENTION DES FEMMES	167
II – PROBLEMES PARTICULIERS LIES A LA DETENTION DES FEMMES	167
SECTION IV : LE REGIME DE DETENTION DES ETRANGERS	169

DEUXIEME PARTIE

STRUCTURES ADMINISTRATIVES

– MOYENS HUMAINS ET MATERIELS	171
-------------------------------	-----

CHAPITRE I

STRUCTURES ADMINISTRATIVES

ET MOYENS HUMAINS	173
-------------------	-----

SECTION I : L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE	173
--	-----

I – L'ADMINISTRATION CENTRALE	173
-------------------------------------	-----

A – première étape : Avant la réforme de 1963	173
B – Seconde étape : La réforme du 19 avril 1963	176
C – Troisième étape : La réforme du 17 novembre 1965	176
D – Quatrième étape : La réforme du 25 juillet 1989	177
E – Cinquième étape : La réforme du 20 juin 1998	178
F – Observations particulières sur l'organisation de l'administration pénitentiaires	179
II – LE COMITE DE COORDINATION DE LA PROMOTION, DE LA REEDUCATION ET DU TRAVAIL DES DETENUS	180
A – Composition	180
B – Fonctionnement et attributions	181
SECTION II : LE PERSONNEL PENITENTIAIRE	182
I – NOTIONS HISTORIQUES	182
II – DONNEES ACTUELLES DU PROBLEME	182
III – PERSONNEL PENITENTIAIRE RELEVANT DU MINISTERE DE LA JUSTICE	183
A – Le corps administratif	183
B – Le corps administratif et de sécurité	188
C – Le corps de sécurité	189
D – Règles communes aux différentes catégories du personnel pénitentiaire	194
IV – PERSONNEL PENITENTIAIRE EN SITUATION DE DETACHEMENT	201
A – Le corps éducatif	202
B – Le corps social	202
SECTION III : LE JUGE DE L'APPLICATION DES SENTENCES PENALES	204
I – HISTORIQUE	204
II – STATUT JURIDIQUE ET COMPETENCE TERRITORIALE	205
III – ATTRIBUTIONS	206
A – action du magistrat de l'application des sentences pénales en milieu fermé	206
B – Action du magistrat de l'application des sentences pénales en milieu ouvert	208

C - Action du magistrat de l'application des sentences pénales en milieu libre ou post-pénal	208
CHAPITRE II	
MOYENS MATERIELS	211
I - OBSERVATIONS PRELIMINAIRES	211
II - LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES (POUR ADULTES)	211
III - LES CENTRE SPECIALISES POUR DETENUS MINEURS	216
- CONCLUSION	219

BETTAHAR TOUATI



- Bachelier en droit de la faculté de droit de Bordeaux (FRANCE).
- Licencié en droit de la faculté d'Alger.
- Auditeur de justice (magistrat stagiaire) à l'école nationale de la magistrature de France, en qualité d'étranger (1967 - 1968).
- Nommé Procureur général en 1971, a exercé cette fonction jusqu'en 1986.
- Conseiller à la cour suprême depuis cette dernière date, il fut promu président de section en 1996.

L'auteur a publié " l'Assistance judiciaire " (bilingue) et " l'Expertise judiciaire en matière civile, commerciale et administrative en droit algérien et comparé " (en langue nationale).

Office National des Travaux Educatifs

tél : (21) 52 23 91 (021) 52 41 78

fax : (021) 52 14 54